

Nombre de membres :

- En exercice : 46
- Présents : 25
- Votants : 29
- Procuration(s) : 5
- Absent(s) excusé(s) : 3
- Absent(s) : 13

DEL 2019_171

Date de convocation :
Le 03 décembre 2019

Date d'affichage :
Le 11 décembre 2019

Fait à Aigondigné,
Le 17 décembre 2019
Ont signé au registre tous les
membres présents.
Pour extrait conforme

L'an deux mil dix-neuf, le 17 décembre à 20h30, les membres du Conseil Municipal, ont été légalement convoqués en séance ordinaire par Patricia ROUXEL, Maire de la commune d'Aigondigné, à la salle des fêtes, Place de la Mairie, Mougou, 79370 Aigondigné.

CONVOQUES : Audoux Angélique, Autret Erwan, Auzanneau Danièle, Babin Olivier, Baraton Claude, Barbareau Freddy, Berton Jean-Claude, Biraud Vanessa, Boinier Philippe, Bourdier Christine, Brelay Lylia, Carpentier Ludovic, Chailier Catherine, Chardavoine Laetitia, Chauvineau Julien, Chiasson Isabelle, Clert Danièle, Compère Francis, Cousset Alain, Dagois Françoise, Daguts Karine, Didier Emilien, Duchemin Jean-Luc, Ecale Laurence, Garnier Céline, Girault Maryvonne, Gomes-Teixeira François, Guibert Monique, Hipeau Gaëlle, Lahmiti Nicole, Le Bars Arlette, Lombard Jacques, Magne Didier, Martinez Olivier, Noizet Michel, Parant Dominique, Portet Sébastien, Rivault Pierre, Rivault Rachel, Rouxel Patricia, Simon Thierry, Texier Fernando, Thibault Evelyne, Trébeau Audrey, Trochon Patrick, Villanneau Emmanuel.

Excusé(e)(s) et pouvoir(s) : AUDOUX Angélique, pouvoir à CARPENTIER Ludovic
DAGOIS Françoise, pouvoir à PARANT Dominique,
DAGUTS Karine, pouvoir à TROCHON Patrick,
DIDIER Emilien, pouvoir à BOINIER Philippe,
MAGNE Didier, pouvoir à RIVAULT Pierre

Excusé(e)(s) : DUCHEMIN Jean-Luc,
GIRAULT Maryvonne,
PORTET Sébastien

Absent(e)(s) : BABIN Olivier, BARATON Claude, BARBAREAU Freddy,
BERTON Jean-Claude, BRELAY Lylia, CHAILIER Catherine,
CHAUVINEAU Julien, CHIASSON Isabelle, ECALE Laurence,
LAHMITI Nicole, RIVAULT Rachel, TREBEAU Audrey,
VILLANNEAU Emmanuel

Secrétaire de séance : LE BARS Arlette

M. Erwan AUTRET quitte la séance avant le vote. Il ne sera donc pas comptabilisé comme votant.

Délibération 2019_171 : VIE ASSOCIATIVE

Objet : Subventions accordées aux associations

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du 9 avril 2019 relative au budget primitif de la commune pour l'année 2019,

Considérant les critères d'attribution,

Considérant les demandes de subventions faites par les associations ci-dessous,

Sur présentation de l'Adjoint en charge de la Vie Associative, M. Patrick TROCHON,

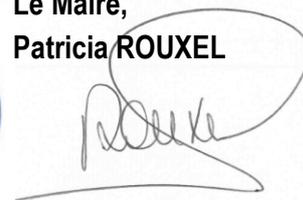
Il est demandé au Conseil Municipal de se prononcer sur les demandes suivantes :

Associations	Subvention n-1	Accordé en mai 1 ^{ère} tranche	Subvention demandée 2 ^{ème} tranche octobre 2019		Subvention 2 ^{ème} tranche 2019 proposée au vote du Conseil Municipal
			Actions	Investissement	
Aigonney en Fête	580	0	500		500 €
Arcrifoth	550	0	300		300 €
Etoile Sportive de Mougon	2000	0	600 + 608		670 €
Gym Mougon- Thorigné	200	0	1200		1000 €
Mécasport	0	0	1500		165 €
Des Sabots dans la Plaine	500	0	300 + 1500		500 €

L'assemblée, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents et/ou représentés de valider les demandes de subventions présentées ci-dessus.



Le Maire,
Patricia ROUXEL



Certifiée exécutoire par la Préfecture des Deux-Sèvres, le : 20/12/2019

Mme le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Poitiers dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.